

2B119
Société civile
au capital de 200 euros
Siège social : 3 PLACE DU CAPITOLE
31000 TOULOUSE
915 320 105 RCS TOULOUSE

PROCES-VERBAL
DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU 1ER DECEMBRE 2024

Le 1er décembre 2024 à 11H, les associés se sont réunis au siège social, 3 PLACE DU CAPITOLE 31000 TOULOUSE, en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance effectuée par lettre recommandée adressée le 15/11/2024.

Dany BOULFETAT préside la séance en qualité de Gérant associé.

Il a été établie une feuille de présence signée par les associés présents.

Monsieur Dany BOULFETAT, Gérant, assiste à l'assemblée.

Le Président de Séance dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- Les copies des lettres recommandées de convocation ;
- La feuille de présence ;
- Le rapport de la Gérance ;
- Le texte du projet de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits par les articles 40 et 41 du décret 78-704 du 3 juillet 1978 ont été adressés aux associés en même temps que la convocation et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

Conformément aux dispositions réglementaires, le texte des résolutions et le rapport de la gérance ont été tenus au siège social à la disposition des associés où ils ont pu en prendre connaissance ou copie.

L'assemblée sur sa demande donne acte au Président de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Cession de parts sociales.
- Agrément de la cession des parts sociales au profit de Dany BOULFETAT,
- Modification des statuts sous réserve de la réalisation de la cession de parts sociales,
- Pouvoir en vue des formalités.

Puis le Président donne lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

PREMIÈRE RESOLUTION - AGREMENT D'ASSOCIE

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la gérance, décide d'autoriser la cession de parts sociales envisagée par ND REALISATIONS SARL au capital de 1 000 euros, immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro 904449675 RCS Toulouse, ayant son siège social 3 Place du Capitole, 31000 Toulouse représentée par Dany BOULFETAT, Gérant,

et en conséquence d'agréer en qualité d'associé, conformément à la loi et à l'article 12 des statuts :

Dany BOULFETAT

né le 17/07/1980, à Toulouse,
de nationalité Française,
demeurant 3 Place du capitole 31000 Toulouse

Cet agrément prendra effet à compter du jour où la cession définitive sera signifiée à la Société, ce qui devra intervenir avant le 30/03/2024.

Passé ce délai, la demande d'agrément devra être renouvelée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION - MODIFICATION DE L'ARTICLE "CAPITAL SOCIAL"

Sous la condition suspensive de la réalisation définitive de la cession de parts autorisée sous la résolution qui précède, l'assemblée générale décide de modifier comme suit l'article 8 des statuts :

«ARTICLE 8 Capital social

Le capital social est fixé à la somme de 200 euros.

Il est divisé en 100 parts, numérotées de 1 à 100, attribuées aux associés en proportion de leurs droits, savoir :

- Dany BOULFETAT,
à concurrence de 100 parts, cent parts
numérotées de 1 à 100

Total égal au nombre de parts composant le capital social :
ci 100 parts.»

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

**TROISIÈME RESOLUTION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES
FORMALITES**

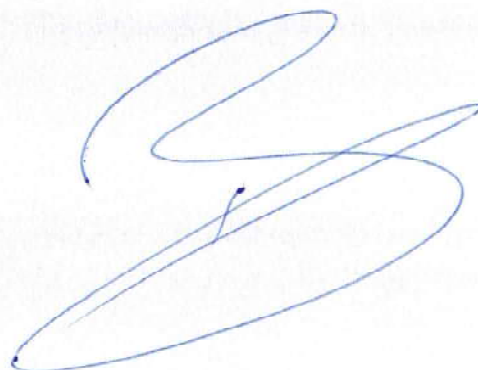
L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, soumise au vote, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 12h.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Gérance.

La Gérance
Dany BOULFETAT

A handwritten signature in blue ink, consisting of several large, overlapping loops and curves, positioned below the printed name of the signatory.